

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10 + 1 pouvoir

Abstention(s) :

L'an deux mille vingt-trois, le 24 juillet les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, POYET Mathieu. DAMEZET Jérôme, FAURE Sophie, MONTET Frédéric

ABSENTS EXCUSES : QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean Marc.

Monsieur DUMAS Jean-Marc est élu secrétaire de séance

Dénonciation de la convention périscolaire avec la commune de St Jean Soleymieux

Par délibération en date du 15 février 2017, le Conseil Municipal a approuvé une convention encadrant les relations entre la commune de Soleymieux et la commune de St Jean Soleymieux pour la gestion du périscolaire.

La municipalité a étudié cette convention qui ne lui semble plus adaptée au fonctionnement actuel du périscolaire. La commission école de la commune a étudié différentes possibilités de gestion du périscolaire pour l'école de Soleymieux pour la rentrée de septembre 2024-2025.

La volonté de la municipalité est de gérer le périscolaire du matin, midi et du soir seule, tout en améliorant la qualité du service rendu aux enfants et aux parents.

Après en avoir débattu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la dénonciation de la convention du 15 février 2017.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

A Soleymieux, le 03/08/2023

Le secrétaire de séance

DUMAS Jean-Marc



Le Maire Julien ROZIER



Affichage fait le **11 AOUT 2023**numériquement